

# Rejoindre la CNL ?

## COLLECTIVEMENT

### COMMENT ?

Une association **s'affilie** à la CNL en inscrivant dans ses statuts «*L'association est affiliée à la Confédération Nationale du Logement via la Fédération de l'Isère.*»  
L'affiliation est gratuite.



Dans une association affiliée, on adhère individuellement à la CNL

### POURQUOI ?

**Pour** rejoindre les 80 associations, amicales ou collectifs qui composent la fédération de l'Isère de la CNL, association représentative au niveau national. .

**Pour** être plus fort face aux bailleurs, pour être mieux informé, pour être accompagné par les professionnels de la CNL Isère.

**Pour** être reconnu par le bailleur comme un partenaire et être associé aux décisions (contrôle des charges, réhabilitation... cf. Loi SRU)

## INDIVIDUELLEMENT

Au sein d'une association affiliée, on **adhère individuellement à la CNL** en s'acquittant d'une cotisation de **23€** :  
...11€ pour la fédération nationale  
...1€ pour la fédération régionale  
...11€ pour la fédération départementale  
**+...€ pour l'association ?**

**Pour** rejoindre les 85 000 familles adhérentes en France et les 1000 adhérentes en Isère et avoir du poids face aux politiques pour défendre le logement social, les quartiers, les aides au logement, etc.

**Pour** avoir accès à un accompagnement individuel en cas de problème dans mon logement ou de consommation :  
-suivi gratuit par un-e professionnel-le, accès aux conseils de juristes, d'avocats...  
-envoi gratuit de courriers et lettres recommandés...  
-abonnement gratuit à la revue «Logement et Famille»